Visite de l'association des Handicapés de France

Nous avons reçu dans notre classe le 17 mars, des personnes de l'association des Handicapés de France. Il y avait deux bénévoles. On leur a posé des questions que l'on avait préparées.

On peut devenir handicapé moteur pour plusieurs causes : exemple : accident de la route. Certaines personnes souffrant de troubles psychiques ne sont pas conscientes de leur violence envers les autres.

On peut tous un jour avoir un handicap visuel et auditif. Pour communiquer avec ces personnes, on utilise le Braille et le langage des signes. Le Braille fonctionne à l'aide de petits points en relief qui représentent des lettres. Tous les aveugles pourraient avoir un chien, mais cela coûte cher, surtout l'éducation qui peut durer 1 à 2 ans.

Il existe malheureusement des personnes polyhandicapées.

Les personnes handicapées peuvent trouver un emploi. Les enfants souffrant de handicap peuvent suivre une scolarité normale. Certains handicaps peuvent se transmettre génétiquement.

Il est regrettable que les personne handicapées ne soient pas toujours respectées et doivent subir un certain racisme.





Photos prises dans la classe de CE2

L'association a passé la matinée dans notre école. Ils sont intervenus dans trois de nos classes, CE2, CM1 et CM2.